



Spécialiste du Pneu !

ST LEU - VINCENDO

REGLEMENT PARTICULIER



## VELO CLUB DE SAINT-DENIS « LA CLASSIQUE DES CANNES »

Lundi 17 Avril 2017

**CATEGORIES ET HORAIRES :** *Cat. Rég.1-2-3, Junior, Pass' Cyclisme Open,*

→ Réunion des directeurs sportifs obligatoire avec le jury des arbitres à 11h30.

☞ **Itinéraire et Horaire de passage : voir annexe ci-joint.**

- **Départ FICTIF à 12h00 - Départ REEL à 12h15**

Arrêt de l'émargement : 30 minutes avant le départ.

**DEPANNAGE :** 1 voiture technique par club ayant au moins de 3 coureurs pour la Catégorie Rég. 1-2-3, Junior, Open. Une voiture Technique Neutre sera mise en place par l'organisation, les clubs devront fournir les roues de dépannage. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques.

A pied, à droite de la chaussée sur tout le parcours pour toutes les catégories.

**VOITURES SUIVEUSES :** La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des arbitres, de la voiture Neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai.

**L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 girophare.**

**SECURITE :** Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

**RAVITAILLEMENT :** A pied, à droite de la chaussée, dans les zones prévues à cet effet. Il est interdit de ravitailler en voiture et en dehors des zones.

Les zones de ravitaillement sont les suivantes :

1/ MONTEE MORANGE

2/ RN2002 – MAIRIE DE BRAS PANON / PANIANDY

3/ CHEMIN BASSIN DE BOUE / ANGO

4/ MONTEE RENAISSANCE JUSQU'A BAGATELLE

**ELIMINATION :** Un délai d'élimination de 15 min après le groupe principal désigné par le Directeur de Course sera appliqué par les Arbitres.

Tout coureur doublé par le Camion Balai ne sera plus pris en charge par la sécurité de l'épreuve. Il sera mis Hors Course.

**PRIMES AU COUREURS :**

**Prix Montagne Gabriel CHEFIARE** 1<sup>er</sup> : 100.00 € + 1 Trophée

- PM Sommet Morange

- PM Sommet chemin Bassin de Boue / Ango

- PM Sommet Bagatelle / Terrain de Foot

Points attribués : 1<sup>er</sup> : 6pts, 2<sup>ème</sup> : 4pts, 3<sup>ème</sup> : 3pts, 4<sup>ème</sup> : 2pt, 5<sup>ème</sup> : 1pt. En cas d'exæquo le sommet de bagatelle sera prépondérant.

**Prix Thierry MAYEN : Rush** 1<sup>er</sup> : 100,00 € + 1 Trophée

- R1 Eglise de Champ Borne

- R2 Saint-Anne (face Oratoire ND de Lourdes)

- R3 Mairie de Bras Panon (retour)

Points attribués : 1<sup>er</sup> : 5pts, 2<sup>ème</sup> : 3pts, 3<sup>ème</sup> : 1pt. En cas d'ex æquo, le classement à l'arrivée sera prépondérant.

**Primes à l'Arrivée :** 1<sup>er</sup> : 150.00 € 2<sup>ème</sup> : 100.00 € 3<sup>ème</sup> : 50.00 €

**PRIX AU COUREURS :** Epreuve du Challenge Régional.

**RECOMPENSES :** Les 3 premiers de chaque catégorie, le 1er Vétéran 2, le 1er Espoir.

**ENGAGEMENT :** 8€ : par coureur (+4€ / dossard si oublié).

**INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories:**

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 14/04/2017-12h00 :

Par fax : 0262 45 22 55 ou par Mail : [ffcrun@wanadoo.fr](mailto:ffcrun@wanadoo.fr)

**DIRECTEUR DE COURSE :** P. DE COTTE

**ARBITRES :** A. CHEFIARE, K. DUDON, J.-M. FURCY, P. NATIVEL, P. DE COTTE, J.-D. GONNEAU.

**ARBITRE ADJOINT :** P. HUET

**CHRONOMETREUR :** E. GOULJAR

**ARDOISIER :** M. BENARD

**ARBITRES RUSH/MONTAGNE :** P. NATIVEL

**DELEGUE FEDERAL :** K. DUDON

*Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.*